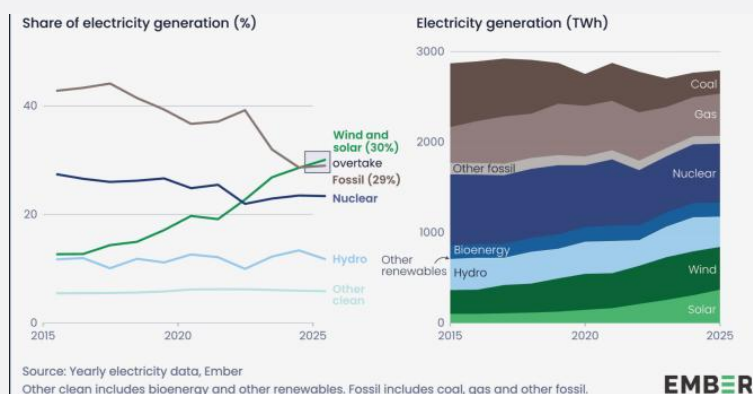


FLASH INFO ISR

ENVIRONNEMENT

Production d'électricité dans l'Union européenne : l'éolien et le solaire passent devant le fossile

En 2025, l'éolien et le solaire ont - pour la première fois - généré plus d'électricité (30%) que les énergies fossiles (29%) dans l'UE. Cette progression est surtout portée par le solaire, dont la production a augmenté de plus de 20% pour la 4^e année consécutive et atteint 13% de l'électricité, dépassant l'hydroélectricité et celle fabriquée avec du charbon thermique. L'éolien représente quant à lui 16,9% de la production, en léger recul à cause d'une météo moins venteuse. L'hydroélectricité baisse également, à 11,7%, du fait de moindres précipitations. La production à base de charbon a atteint un nouveau plancher (9,2%) et il est à noter que 19 pays de l'UE ont une part d'électricité produite avec cette ressource fossile inférieure à 5%. En revanche, l'électricité européenne reste fortement dépendante du gaz (16,7%), et le nucléaire reste toujours la source principale (23,4%).



Sources : Connaissance des énergies - Ember

GOVERNANCE

Schneider Electric reçoit le Prix du Plan de vigilance

Pour sa 8^{ème} édition, le prix du meilleur Plan de vigilance 2025 a été décerné (pour la 2^{ème} fois) à **Schneider Electric**. Lancé en 2018 par le FIR et A2Consulting, ce prix est destiné à encourager les entreprises du **CAC40** dans le cadre de la loi sur le **devoir de vigilance** des sociétés mères et des entreprises donneuses d'ordres auprès de leurs filiales et de leurs sous-traitants. Il s'agit de faire émerger et **promouvoir les bonnes pratiques internationalement reconnues** telles que figurant dans les guidelines OCDE, ONU, OIT... Cette année, le jury multipartite a mis l'accent sur les éléments jugés les plus structurants au regard de la maturité des entreprises et du contexte réglementaire ; une **surpondération** a donc été appliquée **sur 3 critères** : la **gouvernance** du devoir de vigilance, le **dispositif d'alerte** et le **dialogue** avec les parties prenantes. Cette surpondération a été également appliquée à la **politique de lutte contre le changement climatique**.

FINANCE DURABLE

Transitions bonds : recadrage de l'ICMA

L'Association Internationale des Marchés des Capitaux a présenté de nouveaux principes pour les « Transition bonds ». Une **liste évolutive de catégories de projets** a été définie, intégrant entre autres : **i)** la capture, l'utilisation et le stockage du carbone, **ii)** l'arrêt anticipé d'activités fortement émettrices, **iii)** la substitution de combustibles très carbonés, **iv)** la réduction des émissions de méthane et du torchage dans les infrastructures fossiles. **L'ICMA exige des émetteurs qu'ils démontrent** **i)** une stratégie de transition crédible, **ii)** l'impossibilité d'utiliser des solutions bas carbone, **iii)** l'alignement avec les taxonomies et trajectoires locales, **iv)** la réduction substantielle des GES, **v)** l'engagement de sortie du fossile et/ou d'investissements vers des alternatives bas carbone etc... Si ces Transitions bonds sont un segment encore **modeste**, ils sont en **forte croissance** : de 1 Md\$ en 2019 à 20 Mds\$ par an en 2024 et 2025. Dans le contexte ambiant, **ces actifs pourraient bien décoller!**

Focus ESG : Promepar AM actualise sa politique de vote aux assemblées générales

Alors que les assemblées générales des entreprises commencent, Promepar AM a actualisé sa politique de vote.

Selon nos **principes généraux**, notre politique vise toujours à promouvoir la valorisation à **long terme** des investissements et à encourager la **transparence**, la **cohérence**, l'**intégrité**, l'**équité** et le **développement durable**. En effet, nous sommes convaincus qu'il existe des **liens étroits** entre l'application de ces principes et la **performance** économique de l'entreprise, les **impacts** sociaux et sociétaux **positifs**, et in fine un bon parcours de l'action en Bourse.

Nous exerçons nos droits de votes détenus à travers les actions européennes et d'Amérique du Nord (US et Canada) sélectionnées dans nos OPC. Pour chaque AG, nous nous basons sur les analyses et recommandations de deux sociétés de conseil : Proxinvest (pour les entreprises françaises) et Glass Lewis (pour les entreprises hors France). Notre principale actualisation, au regard de l'évolution de notre périmètre géographique - plus international - et de notre volonté d'avoir une **meilleure convergence** dans les recommandations de vote, a été de sélectionner la **politique ESG de Glass Lewis** pour les assemblées générales hors de France. En effet, cette politique que l'on peut qualifier de « thématique » est plus en cohérence non seulement avec celle de Proxinvest, que nous appliquons depuis de nombreuses années aux AG des entreprises françaises, mais aussi avec nos **objectifs de durabilité** et notre volonté d'intégrer des **facteurs E, S et G** dans l'appréciation des résolutions et d'encourager la bonne gestion des risques pour l'ensemble des parties prenantes.

Vous pouvez retrouver notre politique de vote sur : [Politique-de-vote-Promepar-AM-2026-VF](#)

Pour un Sourire d'Enfant : une cantine rénovée grâce à notre fonds BRED Sélection ISR



Depuis 2021, Promepar AM soutient, via le fonds BRED Sélection ISR, l'association Pour un Sourire d'Enfant (PSE) au Cambodge, dont la mission est de sortir durablement les enfants les plus défavorisés de la misère par l'éducation. Au cœur de cette mission : le programme de nutrition « **Bien manger pour bien étudier** », né de la première demande des enfants : « **un repas par jour** ».

En 2024, une partie de notre don a été fléchée vers la rénovation de la cantine, construite en 2005 et devenue obsolète face au nombre croissant d'enfants et au vieillissement des infrastructures. Les travaux aujourd'hui achevés ont permis de moderniser et de sécuriser la préparation et le service des repas, d'améliorer les conditions sanitaires et le confort des espaces, tout en renforçant les engagements environnementaux de PSE.

Ce projet a un impact direct sur les enfants, qui bénéficient désormais de repas complets et équilibrés dans un environnement plus sain et plus agréable, et aussi sur les équipes de la cantine, dont les conditions de travail ont été sensiblement améliorées.

Nous sommes fiers d'avoir contribué à cette rénovation et de soutenir PSE à travers notre fonds BRED Sélection ISR, qui reverse chaque année **25% de ses frais de gestion à des associations à fort impact social et éducatif**.



VOTRE CONTACT



Murielle HERMELLIN

Responsable ISR

[✉ Murielle.hermellin@bred.fr](mailto:Murielle.hermellin@bred.fr)



www.promepar.fr



[www.linkedin.com/
company/25263774](https://www.linkedin.com/company/25263774)

PROMEPAR AM est signataire de

